



Demande de subvention de
Fonctionnement pour l'année 2024
À RETOURNER AU PLUS TARD LE 06 NOVEMBRE 2023
Passé ce délai, aucun dossier ne sera instruit

1/8

Nom de votre association : -----

Sigle -----

LE DOSSIER EST À RENVOYER COMPLET ET SIGNÉ:

AVANT LE 06 NOVEMBRE

- ✓ **Par courrier à Madame la Maire :** Hôtel de Ville, 6 avenue Gabriel Péri, CS 30122, 95875 Bezons cedex
- ✓ **Par mail :** vie.associative@mairie-bezons.fr

Tout dossier incomplet, ne sera pas instruit et vous sera automatiquement retourné.

Pour simplifier vos démarches, l'ensemble du dossier sera de préférence retourné par mail.

Cette attribution est également conditionnée à un entretien préalable avec le Service participation des habitants, vie associative à l'aide du questionnaire ci-joint. Si vous l'avez déjà fait, veuillez ne pas tenir compte de ce document.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné·e, (nom et prénom) :

représentant·e légal·e de l'association, en qualité de (fonction) :

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- demande une subvention de : auprès de la Ville de Bezons.
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association RIB joint au présent dossier

Fait, à _____ le ____ / ____ / **2023**

Nom : _____

Signature

NB. - Il est rappelé que :

✓ Conformément aux dispositions de l'article L1611-4 du code général des collectivités territoriales, toute association, œuvre ou entreprise, ayant reçu une subvention pourra être soumise au contrôle des représentants de la collectivité qui l'a accordée. Ce contrôle pourra s'effectuer sur pièces et sur place. A ce titre, vous devez tenir à disposition des fonctionnaires qualifiés de la ville de Bezons, tous les livres et pièces comptables.

✓ En application de l'article L. 612-4 du Code de commerce et de l'article 4-1 de la loi n°87-571 du 23 juillet 1987, pour les subventions supérieures à 153 000 euros le bilan, le compte de résultat et les annexes doivent être certifiés par un commissaire aux comptes.



Demande de subvention de
Fonctionnement pour l'année 2024
À RETOURNER AU PLUS TARD LE 06 NOVEMBRE 2023
Passé ce délai, aucun dossier ne sera instruit

2/8

Cocher la case correspondant à votre cas : Première demande Renouvellement

Tous les champs marqués d'un * sont obligatoires à renseigner

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association (**nom statutaire en toutes lettres**) :

OBJET (précisé dans les statuts) : _____

Date de déclaration en Préfecture : _____

Adresse du siège social : _____

Code postal : _____ Ville : _____

TERRITOIRE D'INTERVENTION DE L'ASSOCIATION : _____

Numéro SIRET * : _____ Code NAF/APE : _____

Numéro SIREN * : _____

*** Le numéro SIREN est une immatriculation obligatoire qui permet à l'ensemble des services administratifs (État, collectivités territoriales,) d'identifier votre association. Il peut être obtenu gratuitement auprès de l'INSEE.**

Agrément administratif : _____

ASSOCIATION RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE : OUI NON

Date et numéro du Décret.....

ASSOCIATION AFFILIÉE A UNE FÉDÉRATION : OUI NON

Si oui, laquelle ou lesquelles ? :.....

IDENTIFICATION DU REPRÉSENTANT LÉGAL DE L'ASSOCIATION :

(Le Président ou autre personne désignée par les statuts)

Nom :Prénom :

Fonction :

Téléphone :Courriel :

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE CHARGÉE DU DOSSIER DE SUBVENTION :

(Tout courrier de la ville sera adressé au président de l'association, à l'adresse du siège social)

Nom :Prénom :

Fonction :

Téléphone :Courriel :



Demande de subvention de
Fonctionnement pour l'année 2024
À RETOURNER AU PLUS TARD LE 06 NOVEMBRE 2023
Passé ce délai, aucun dossier ne sera instruit

3/8

LISTE À JOUR DES MEMBRES DU BUREAU

	Nom/Prénom	Adresse	Code Postal	Ville	Téléphone	Mail
Président·e						
Vice-présidente						
Trésorier·e						
Trésorier·e adjoint·e						
Secrétaire						
Secrétaire adjoint·e						

*** A joindre : dernière composition du Conseil d'Administration**

EXPERT COMPTABLE

Votre association dispose-t-il d'un expert-comptable ? Oui Non
en ce cas vous préciserez lequel (nom et coordonnées) :

.....

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Votre association dispose-t-il d'un commissaire aux comptes ? Oui Non
en ce cas vous préciserez lequel (nom et coordonnées) :

.....
.....
.....
.....

ÉLÉMENTS SUR LA VIE STATUTAIRE

Réunions statutaires	Bureau	Assemblée Générale	Assemblée Générale Extraordinaire
Date de la dernière réunion			
Nombre total de réunions en 2023			



Demande de subvention de
Fonctionnement pour l'année 2024
À RETOURNER AU PLUS TARD LE 06 NOVEMBRE 2023
Passé ce délai, aucun dossier ne sera instruit

4/8

MOYENS HUMAINS

TYPE DE CONTRAT	NOMBRE
CDI	
CDD	
Nombre d'emplois aidés	
Vacataires horaires	

BÉNÉVOLES

Toute personne contribuant régulièrement à l'activité de votre association, de manière non rémunérée.

Nombre total de bénévoles en 2023 :
→ Dont membres du bureau :

Estimation du volume global d'heures de bénévolat sur 12 mois, tous bénévoles confondus : heures
Estimation en ETP bénévoles : ETP bénévoles

Équivalent temps plein travaillé : Effectif physique pondéré par la quotité de travail.

Ex : 1 salarié travaillant à 80% sur toute l'année représente 0,8 poste E.T.P. - 1 salarié en CDD de 3 mois travaillant à 80% correspond à 0,8 3/12*

FORMATIONS

Vos dirigeants ou salariés sont-ils engagés dans des actions de formation ? Oui Non

Si oui, laquelle ou lesquelles ?

ADHÉRENTS ET ADHÉSION

	Bezonnais *	Non Bezonnais*	Tranche d'âges*	Total
Nombre total d'adhérents en 2023 :				

Dont :

Femmes*	Hommes*	Total

Type d'adhésion	Montant de l'adhésion	Nombre d'adhérents	Observations



Demande de subvention de
Fonctionnement pour l'année 2024
À RETOURNER AU PLUS TARD LE 06 NOVEMBRE 2023
Passé ce délai, aucun dossier ne sera instruit

MOYENS MATÉRIELS

Si vous disposez d'un local :

- L'association est propriétaire ? Oui Non
- L'association est locataire ? Oui Non
- Les locaux sont mis à disposition ? Oui Non

Montant du loyer ?.....
Si oui par qui ?
A titre gracieux :

CONDITIONS DU PARTENARIAT AVEC LA VILLE

Avez-vous bénéficié précédemment :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
D'une subvention ? Montant ?	Année(s)	
D'une aide matérielle (informatique, matériel, locaux) ?	Année(s) :	

QUELLES DÉPENSES ONT ÉTÉ RÉALISÉES AVEC LA SUBVENTION PERÇUE EN 2023 ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

QUELLES DÉPENSES ENVISAGEZ-VOUS DE FINANCER AVEC LA SUBVENTION 2024 DEMANDÉE ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Demande de subvention de
Fonctionnement pour l'année 2024
À RETOURNER AU PLUS TARD LE 06 NOVEMBRE 2023
Passé ce délai, aucun dossier ne sera instruit

6/8

MODÈLE DE BILAN D'ACTIVITÉS 2023

A utiliser si l'association ne dispose pas de documents propres

Description des activités	Durée	Lieu de réalisation	Nombre approximatif de personnes touchées	Souhaitez-vous reconduire cette action ?



Demande de subvention de
Fonctionnement pour l'année 2024
À RETOURNER AU PLUS TARD LE 06 NOVEMBRE 2023
Passé ce délai, aucun dossier ne sera instruit

7/8

BILAN FINANCIER 2023

En caisse au 1^{er} janvier 2023 :

DEPENSES			RECETTES		
N° compte	Libellé	Montant	N° compte	Libellé	Montant
60/61/62	Achats et services		70	Cotisations	

(Format en ligne : cliquez sur le fichier excel)

BUDGET PRÉVISIONNEL 2023

I - PRODUITS	
70 - VENTE DE PRODUITS FINIS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	
74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
	Ville de Bezons
	Département
	Région
	État
	Aides privées
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
	dont cotisations, dons manuels ou legs
76 - PRODUITS FINANCIERS	
77 - PRODUITS EXCEPTIONNELS	
78 - REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	
TOTAL DES PRODUITS	
II - CHARGES	
60 - ACHATS	
61 - SERVICES EXTÉRIEURS	
62 - AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	
63 - IMPÔTS ET TAXES	
64 - CHARGES DE PERSONNEL	
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	
66 - CHARGES FINANCIÈRES	
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	
68 - DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	
TOTAL DES CHARGES	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES (*)	
86 - EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
	secours en nature
	mise à disposition gratuite de biens et prestations
	personnel bénévole
87 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	
	bénévolat
	prestations en nature
	dons en nature
TOTAL	

(*) ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature directement en charges et en produits

(Format en ligne : cliquez sur le fichier excel)



Demande de subvention de
Fonctionnement pour l'année 2024
À RETOURNER AU PLUS TARD LE 06 NOVEMBRE 2023
Passé ce délai, aucun dossier ne sera instruit

8/8

PIÈCES À JOINDRE IMPERATIVEMENT

ENFIN, VOUS POUVEZ ÉGALEMENT NOUS COMMUNIQUER TOUTES INFORMATIONS ET TOUS DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES UTILES A LA BONNE CONNAISSANCE DE VOTRE ASSOCIATION.

PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT*

Budget prévisionnel 2024 à remplir en page 7*

Bilan financier 2023 à remplir en page 7*

Rapport du commissaire aux comptes du dernier exercice clos si l'association a perçu plus de 153 000€ de subventions ou de dons

Dernière composition du Conseil d'Administration*

Dernier rapport d'activités ou modèle de bilan d'activités 2023 fourni en page 6*

Procès-verbal de la dernière Assemblée Générale*

RIB ou RIP avec numéro IBAN (INDISPENSABLE POUR LE TRÉSOR PUBLIC)*

Statuts signés, à jour, de votre association*

Récépissé du dépôt à la Préfecture*

Déclaration SIRET*

Attestation d'assurance en cours de validité si utilisation d'un local de la ville*

Tout dossier incomplet ne sera pas instruit et vous sera automatiquement retourné.